



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
<b>Date</b>	Jeudi 12 mai 2022	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 18 °C) Vent Nord-Ouest 11 km/h			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course: de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	131
<b>Total des paris mutuels</b>	\$1,721,797			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Brethour, Fred	<b>Juge associé</b> Gillies, Peter (à distance)
--------------------------------------	---------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Avis de résultats d'analyse positifs.

Carte de test : #552212720

Cheval : "Speedy Dominic A"

Entraîneur : Benoit Baillargeon.

Propriétaire : MT Stables Ontario inc.

Course 10 – 7 mai 2022 – Arrivé en 1<sup>re</sup> position

Concentration : 39.3 (HPIE)

Benoit Baillargeon a été averti par téléphone et passera demain pour chercher sa documentation.

Le cheval, "Speedy Dominic A", est inadmissible à être inscrit dans les courses ou à concourir en Ontario pour une période de 30 jours, et ce du 10 mai au 8 juin 2022. Décision #1714726

La soumission réglementaire #1708656, demandant l'approbation du transfert entre entraîneurs pour le cheval, "Y S Isa", qui passerait de Deborah Daguet à Richard Moreau, a été rejetée. Le cheval avait été antérieurement entraîné par l'entraîneur suspendu, Rene Allard, avant d'être pris par Deborah Daguet vers la mi-mars cette année. Il est donc inadmissible.

La Décision #1714800 a été rendue au nom de Trevor Henry pour une infraction aux règles sur la stimulation, lors de la Course 9, déroulée le 6 mai 2022. Il s'agit de sa deuxième infraction dans 12 mois. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée du 17 au 21 mai 2022.

Doug McNair a été autorisé à se retirer de ses trois premières courses prévues pour ce soir.

## **COURSES**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #4, "Moonlit Affair", (J. Macdonald), a été retiré par le vétérinaire à la dernière minute avant l'heure du départ. On a opéré un remboursement de \$10,195.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – **2 Enquêtes**

### **Enquête 1**

Examen du dernier droit pour une potentielle infraction aux règles sur les bris d'allure par le #9, "HP Lis Shadow", (T. Henry). Le #9 fait un bref bris d'allure pour quelques foulées sans pourtant enfreindre les règles sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/cqtm3tUwxVg>

### **Enquête 2**

Examen du départ pour un possible bris d'équipement pour le #4, "Dreamfair Arnie

B”, (T. Cullen). Le #4 a subi un bris d'équipement après le départ.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/HhDmln19aG0>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

### Course 8 – **Enquête**

Examen d'une potentielle infraction relative aux pylônes pour le #5, “Thundering Jim”, (B. McClure), après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Le #5 est passé au-dessus de deux pylônes sans se rendre à l'intérieur d'aucun d'entre eux. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – [https://youtu.be/eF\\_74vZ\\_BXE](https://youtu.be/eF_74vZ_BXE)

Nous avons également examiné le dernier droit où le cheval vainqueur se rend à l'intérieur du #5. Il n'y a pas eu d'infraction pour avoir laissé un cheval passer inutilement vers l'intérieur, comme le #5 déviait visiblement vers l'extérieur.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #5, “Im King Conn”, (E. Hensley), a été signalé dans la statistique avec un bris d'équipement, survenu après le poteau de  $\frac{1}{2}$  de mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé (entrave brisée).

## **Réclamations**

### **Course 5**

“Perpetual Rock” (1), pour \$18,750, par Ferne et Jack Frydman, Cory Hoffman et Howard Dinetz, entraîneur Carmen Auciello.

### **Course 8**

“Thundering Jim” (1), pour \$9,000, par Anne-Marie Demers et Gino Bilodeau, entraîneur Richard Moreau.

“Stolen Art” (1), pour \$10,000, par Jemaxpo Racing Stable LLC, entraîneur Mitchell Tierney.